



Attouchement sexuel sur mineur de 10 ans

Par **charlotte**, le **27/01/2010** à **13:29**

Bonjour,
Ma fille de 10 ans vient de me dire qu'elle a été touchée par quelqu'un de la famille, je voudrais savoir qu'elles démarches puis je faire pour avoir toutes mes réponses. En fait, ça fait un petit moment qu'elle me ment, et je ne voudrais pas que ce soit encore le cas car les attouchements sont une accusation très grave qui peut décimer une famille. Je pense en parler à mon médecin généraliste, mais a part ça je ne sais pas comment faire pour avoir la vérité. Merci de m'éclairer un peu, car je n'ai pas moi même les réponses...

Par **anonyme_51**, le **27/01/2010** à **16:20**

J'ai eu ce problème au sein de ma famille de l'âge de 12 à 13 ans. Il faut que vous croyez votre fille, car je pense que malgré son âge elle sait que les accusations qu'elle porte sont graves. Pour ma part j'ai 17 ans et voilà seulement que je commence à me débarrasser de cette chimère. Cet événement a bouleversé et détruit ma vie et je regrette aujourd'hui de ne pas avoir fait le nécessaire quand il était temps. En effet, j'ai vécu avec ça pendant 5 ans. Ma vie de famille s'en est trouvée détruite, j'ai arrêté les cours et je suis tombée plus bas que terre. Si votre fille ne réagit pas, réagissez VOUS !!! Bonne Chance pour surmonter tout ça.